

La Justice et La Corruption Judiciaire

Ecrit par

John D. Ciorciari

Conseiller Juridique Supérieur, Centre de Documentation du Cambodge (CD-Cam)

Ce commentaire est apparu premièrement dans la publication de « Searching for Truth » en Octobre 2007 (Magazine du Centre de Documentation du Cambodge)

La justice au Cambodge se trouve à nouveau menacée après cette dernière publication d'un contrôle virulent des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens (CETC). Ce contrôle, préparé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui gère \$6.4 pour le tribunal, aurait accusé les officiels Cambodgiens des CETC de recrutement de comportement abusif, d'augmentation de salaire injustifiée, et d'autres opérations mal gérées de la cour. La conclusion de l'auditeur était brusque : si le tribunal ne réussit pas à édicter de réformes appropriées, le PNUD devra envisager de se retirer. Les officiels Cambodgiens ont reconnu « des erreurs » mais argumentent que ces erreurs ne justifient pas un abandon total des procès. Après une décennie de négociations ardues, les officiels internationaux sont loin d'être prêt à retourner à la table de négociation ou de nouveau remettre la justice à plus tard.

Pendant les négociations du tribunal, cet auteur et d'autres ont soutenu que la communauté internationale ne devrait pas être découragée par un manque de perfection, mais devrait au contraire se contenter du bien. Un tribunal mixte serait difficile à gouverner, il se produirait des tensions inévitables et des conflits occasionnels entre les officiels des Nations Unies et les officiels domestiques. La plus part des ceux-là manqueraient de connaissance vis-à-vis les détails et la langue du pays ; ceux-ci manqueraient d'expérience en loi criminelle internationale. Il existerait également des écarts difficiles entre les lois et les procédures Cambodgiennes et internationales. Enfin, un tribunal hybride ne serait pas aussi « juridiquement net » ni efficace qu'une cour internationale dans La Haye, mais un équilibre de considérations a fait en sorte que ce soit la meilleure voie pour avancer les objectifs de justice, de réconciliation, et de développement.

Dans l'ensemble, les CETC ont fait d'importants progrès vers les procès des accusés principaux. Comme on pouvait s'y attendre, ils endurent des douleurs de croissance. Bien qu'elles soient importantes, la majorité des difficultés ne perturbent pas l'intégrité fondamentale des poursuites. Un exemple ce trouve dans le fait que l'ordre de détention de la cour pour Duch et Nuon Chea possède des ambiguïtés, due en partie à l'application de principes parvenant de systèmes juridiques différents. L'existence de trois langues officielles – Khmer, Anglais et Français – a pour résultat quelques pépins de traduction occasionnels et un manque important de qualité en traduction. Le bureau d'administration des CETC n'a toujours pas conçu de mécanisme efficace pour la distribution de nouveaux exemplaires aux officiers de la cour. La nomination concomitante du juge co-

enquêteur Cambodgien You Bunleng à la cour d'appel des CETC soulève des questions concernant des conflits d'intérêts. Cependant, ceux sont les genres de problèmes auquel on peut s'attendre en démarrant un nouveau tribunal.

La corruption se manifeste différemment. La mauvaise allocation de fonds, les pots-de-vin, et le copinage ne constituent pas le genre « d'imperfections » que la communauté internationale ou le publique Cambodgien devrait tolérer comme faisant partie du procès difficile d'un tribunal mixte et des procédures criminelles complexes. Si les allégations du PNUD sont vraies, certains officiers ont abusé leur pouvoir. Le gouvernement Cambodgien et sa communauté donatrice devraient improviser un comité de circonstance pour pouvoir enquêter ces allégations plus loin. L'existence de corruption affaiblirait la capacité du tribunal de donner l'exemple pour le règlement de la loi au Cambodge. Ce serait également une grave insulte envers les survivants du régime du Kampuchea Démocratique, qui attendent voir que la justice se rende depuis trente ans déjà. Un comportement corrompu d'officiers des CETC, qui ont eux-mêmes survécu le régime Khmer Rouge, serait une trahison particulièrement douloureuse.

L'élimination de la corruption judiciaire est l'un des buts que les CETC devraient chercher à atteindre. La corruption est coutumière au Cambodge. Elle implique des personnages locaux et internationaux et maintient un effet cancéreux sur le gouvernement et sa croissance. Transparency International classe le Cambodge parmi les pays les plus corrompus du monde – 162^e des 179 dans la dernière étude. Pendant une dernière visite au Cambodge, Robert Zoellick, Président de la Banque Mondiale, a mis en valeur la gravité de la situation, chose qui a sévèrement affaibli une série de projets de développement dans le pays. La corruption diminue le niveau de confiance dans les contrats et les droits intellectuels, baisse le nombre d'investissement étranger légitimes, et empêche tout développement économique. Elle a aussi pour résultat d'innombrables injustices au niveau local. L'ONG Global Witness a publié un rapport accablant sur la corruption dans les industries de ressources extractives, offrant des preuves de mauvais traitement perpétré contre les communautés rurales du Cambodge et contre l'environnement. Dans les années à venir, la corruption pourrait refuser aux plus ordinaires du Cambodge les bénéfices de la toute nouvelle fortune pétrolière du pays.

La corruption peut être permise de consommer ni les procès Khmer Rouge ni le future développement du Cambodge. Bien sûr, le gouvernement Cambodgien joue un rôle critique. Les procès Khmer Rouge donnent l'occasion de démontrer les améliorations du gouvernement Cambodgien et son système judiciaire, chose qui rapportera un nouveau prestige et l'investissement tant recherché. La faiblesse ou l'échec du processus des CETC entraînerait des sacrifices de réputation et endommagerait le crédit régional du pays, aussi bien que la légitimité publique du gouvernement.

Les donateurs les plus majeurs du tribunal doivent également être actifs. Ils doivent organiser un groupement et poursuivre impitoyablement toutes allégations de corruption par le personnel international et Cambodgien dans les CETC. En plus des démarches pour faire avancer un comité mixte pour réviser les allégations de malversation, les donateurs doivent insister sur la correction immédiate de toutes erreurs convenues à ce jour. De

façon plus générale, les donateurs devraient faire comprendre au personnel nommé par les Nations Unies et au personnel Cambodgien que la question de corruption n'est pas une simple diversion. Elle sera l'une des rares conditions sine qua non, si elle n'est pas adressée rapidement, et les conséquences s'étendront bien plus loin que le tribunal. Les gouvernements de l'Ouest ne peuvent transmettre ce message seuls. Le Japon doit exercer des qualités de dirigeant en temps que premier sponsor du tribunal, et les gouvernements de la Chine et de l'Asie du Sud-Est ne devraient pas être autorisés à contourner le problème si facilement, comme ils l'ont souvent fait auparavant.

Mettre une si haute priorité sur cette corruption est une proposition risquée. Poursuivre la question entraîne le risque de différer les procès encore une fois ou même de les voir s'effondrer complètement. Toutefois, la corruption est un problème qui ne peut être ignoré. Les CETC ne peuvent restituer aux rescapés de la Démocratie Kampuchea les abus soufferts. Il peut, par contre, prononcer une série de verdicts crédibles et la promesse d'un système juridique qui protégera et soutiendra au mieux les droits des Cambodgiens dans l'avenir. Tel est l'étendard auquel il doit être soumis.